
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 MAI 2015 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 4 mai à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5: Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 mai 2015 à 19 hres

ORDRE DU JOUR

Pensée : **Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 6 avril 2015
Assemblée extraordinaire du 13 avril 2015

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période d'avril 2015, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Demande de commandite pour les pompiers de St-Isidore de Clifton

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} avril au 24 avril 2015 ©

Employés	10 697.87 \$	dépôt direct
achats listes ©		
2015-04B	3 489.67 \$	
2015-05A	15 205.52 \$	
2015-05B	7 511.24 \$	

8.2 Certificats disponibilité de crédits
dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période d'avril en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01 Adoption du 1^{er} projet du règlement de construction de chemin

10.00 AVIS DE MOTION

10.01 Avis de motion pour modifier le plan d'urbanisme

10.02 Avis de motion pour modifier le règlement des permis et certificats (puits)

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Boîte à gravier dompeuse 14.5 pieds

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – chef d'équipe

Rapport du mois d'avril 2015

Travaux à faire en mai 2015

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Rapport des permis émis en avril 2015

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Le bureau est fermé le lundi 18 mai (Fête des Patriotes/ de la Reine)

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Offre d'achat pour le camion Kenworth 1994

13.02 Nouvelle entrée de cour pour le bureau municipal

13.03 Drainage de la bâtisse multifonctionnelle

13.04 Dépôt des états financiers 2014

13.05 Demande de dérogation mineure

13.06 Demande d'utiliser la bâtisse pour faire une vente de garage personnelle

13.07 Adoption du règlement d'emprunt de la Régie des incendies de la région d'East Angus

13.08 Déversement d'huile sur le chemin Angus Nord – dépenses dans le fossé

13.09 Permission de voirie pour la nouvelle rue dans le développement des Grands boisés

13.10 Demande de résolution d'appui pour la mise en place d'un centre de jour à la maison La Cinquième Saison de Mégantic

13.11 Soumission pour fissure et asphalte sur différents chemins

13.12 Soumission pour glissières de sécurité chemin Gosford

13.13 Soumission pour ligne de rue (Angus Nord, Bassin Sud, Tuilerie, Gosford Ouest, Vincent)

14.00 INVITATIONS

14.01 Invitation à participer au souper bénéfice de la Fondation Pauline Beaudry

14.02 Marche cours pour le Haut (SAMEDI LE 9 MAI 2015)

14.03 Photos pour le site internet et la mosaïque

15.00 VARIA

15.01 Montant du paiement pour le déneigement post-saison MTQ

15.02 Discussion sur les différents enjeux du monde municipal qui touchent la municipalité (rencontre des maires le 13 mai)

15.03 Demande de niveler le chemin Rüel (chemin privé) par la municipalité

15.04 Envoi postal pour un sondage du PDZA (Plan de développement de la zone agricole)

15.05 Remboursement de la location de salle (2 mai 2015)

6.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 MAI 2015 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2015-085

résolution no 2015-085

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-086

résolution no 2015-086

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

ADOPTÉE

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2015

2015-087

résolution no 2015-087

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 6 avril 2015 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2015

2015-088

résolution no 2015-088

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 13 avril 2015 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

ADOPTÉE

4.0 CORRESPONDANCE

2015-089

résolution no 2015-089

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois d'avril 2015 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

ADOPTÉE

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Messieurs Frank Bell et Rock Lamontagne sont présents et demandent si les travaux qui ont été faits par la municipalité au 731 Angus Nord suite à un déversement d'huile dans le fossé seront payés par la propriétaire seulement.

M. le maire mentionne qu'aussitôt que nous aurons reçu toutes les factures des travaux qui ont été faits une rencontre sera faite avec la propriétaire pour l'informer des coûts et de la façon qu'elle prévoit rembourser la municipalité.

M. Yvon Boulet est présent afin de savoir si la municipalité acceptera sa demande de dérogation mineure pour son garage.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES POMPIERS DE ST-ISIDORE DE CLIFTON

Le conseil ne contribue pas.

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois d'avril 2015, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2015-090

résolution no 2015-090

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois d'avril 2015 pour un montant de :

Employés	10 697.87 \$	dépôt direct
achats listes ©		
2015-04B	3 489.67 \$	
2015-05A	15 205.52 \$	
2015-05B	7 511.24 \$	

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉE

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

10.00 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Réjean Vachon, conseiller au siège no. 2, à la Municipalité de Westbury, donne avis à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant la construction de chemins dans la municipalité de Westbury.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil municipal présents avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

AVIS DE MOTION

Je, soussignée, Line Cloutier, conseillère au siège no. 4, à la Municipalité de Westbury, donne avis à l'effet qu'elle entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant la modification du plan d'urbanisme de la municipalité de Westbury.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil municipal présents avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Gray Forster, conseiller au siège no. 6, à la Municipalité de Westbury, donne avis à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant la modification du règlement des permis et certificats afin de

l'adapter au nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection sur le territoire de la municipalité de Westbury.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil municipal présents avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Gray Forster, conseiller au siège no. 6, à la Municipalité de Westbury, donne avis à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant la modification du règlement no. 346-89 Dérogation mineure au règlement d'urbanisme afin de modifier l'article 9 concernant l'affichage de l'avis public.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil municipal présents avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 ACHAT D'UNE BOÎTE À GRAVIER 14.5 PIEDS

ATTENDU que la municipalité de Westbury désire acheter une boîte de gravier dompeuse pour le camion freightliner 2013;

ATTENDU que le chef d'équipe a cherché une boîte usagée chez plusieurs fournisseurs;

ATTENDU que la compagnie J.A. Beaudoin Construction Ltée a proposé une boîte de gravier usagée de 14.5 pieds tels que vus par le chef d'équipe, Yves Allaire;

2015-091

résolution no 2015-091

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury fasse l'acquisition de la boîte de gravier usagée dompeuse de marque Lagacé tel que vu avec le cylindre prêt à être installée de la compagnie J.A. Beaudoin Construction Ltée de Bedford au montant de 7000\$ en plus des taxes applicables.

QUE le chef d'équipe se charge d'aller la chercher de l'installer et que la directrice générale et secrétaire-trésorière procède au paiement.

ADOPTÉE

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Il faudrait procéder aux travaux sur la bâtisse en mai.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Réunion régulière du 4 mai 2015

La Régie des Incendies a embauché 2 nouveaux pompiers
M. Vachon demande s'il serait possible de rencontrer les évaluateurs. M. le maire lui mentionne que M. Spénard de la MRC pourrait venir rencontrer le conseil.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille, loisirs et sécurité publique
Vous pouvez vous inscrire pour Marche cours pour le Haut.

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Mme Cloutier a assisté à une réunion de la Régie le 21 avril dernier.

Conseiller #5 : Denis Allaire : sécurité publique
Une rencontre de voirie s'est tenue le 22 avril 2015

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Rien de spécial
Maire :
La rencontre de la MRC : Un nouveau comité est formé Le comité de gestion optimal

a) **Rapports – chef d'équipe**

Rapport du mois d'avril 2015
Travaux à faire en mai 2015

b) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

Rapport des permis émis en avril 2015

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**

Le bureau est fermé le lundi 18 mai (Fête des Patriotes)

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 OFFRES D'ACHAT POUR LE CAMION 10 ROUES KENWORTH 1994

ATTENDU que la municipalité de Westbury a annoncé à plusieurs endroits la vente de son camion 10 roues kenworth 1994 tout équipé pour le déneigement;

ATTENDU que la municipalité a reçu plusieurs soumissions pour l'achat du camion tel que vu en présence du chef d'équipe;

ATTENDU que la soumission de M. Philippe Bégin a été retenue au montant de 25 000\$ selon sa lettre datée du 20 avril 2015;

2015-092

résolution no 2015-092

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury accepte la proposition de M. Philippe Bégin pour l'achat du camion kenworth 94 avec les équipements à neige tel que présenté pour la vente.

QUE la directrice générale prépare une entente entre l'acheteur et la municipalité qui mentionne les propositions de paiement au montant de 25,000\$.

QUE la municipalité de Westbury procédera au transfert du camion lorsque le montant total sera perçu.

QUE la directrice générale, Adèle Madore soit autorisée à signer tous les documents relatifs à cette vente pour au nom de la municipalité du canton de Westbury

ADOPTÉE

13.02 NOUVELLE ENTRÉE DE COUR POUR LE BUREAU MUNICIPAL

Dossier reporté

13.03 DRAINAGE DE LA BÂTISSE MULTIFONCTIONNELLE

ATTENDU qu'il y a eu infiltration d'eau dans la bâtisse multifonctionnelle et qu'il est nécessaire de faire le drainage;

2015-093

résolution no 2015-093

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité procède au sciage du pourtour de la base de ciment à l'extérieure environ 16 pouces par la compagnie MEI sciage et forage au coût de 610\$ environ en plus des taxes applicables.

QUE le cassage et ramassage du ciment au tour de la bâtisse soit fait par Excavation Stéphane Nadeau et transporté par le camion de la municipalité au site de dépôt de Excavation Stéphane Nadeau;

QUE le creusage pour le drainage soit fait par Excavation Stéphane Nadeau et l'achat des matériaux nécessaires soit fait par la municipalité.

QUE les travaux soient sous la supervision du chef d'équipe et de l'inspecteur en bâtiment.

ADOPTÉE

Mme Francine Boulanger, de Raymond Chabot Grant Thornton, nous a présenté les états financiers lundi le 27 avril 2015.

13.04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2014

ATTENDU que la secrétaire-trésorière doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier et le rapport du vérificateur externe;

ATTENDU qu'au moins cinq jours avant cette séance, la secrétaire-trésorière donne avis public que les rapports y seront déposés à la séance régulière du 4 mai 2015;

2015-094

résolution no 2015-094

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'adopter le rapport financier 2014 de la municipalité du canton de Westbury pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, tel que déposé par Francine Bergeron, comptable de Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

13.05 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

ATTENDU qu'une demande de dérogation est déposée pour la propriété située au 687 rue Angus Nord concernant la construction d'un garage pour y exercer une activité artisanale tel que régie par l'article 4.1.12 du règlement de zonage 6-2000;

ATTENDU que le demandeur M. Yvon Boulet désire construire 225 pieds carrés plus grand que la réglementation en vigueur afin d'exercer une activité permise dans la zone soit la réparation de petits moteurs et des camions.

ATTENDU que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande à l'unanimité que la demande de dérogation mineure soit accordée au propriétaire du lot 4 182 366.

2015-095

résolution no 2015-095

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal du canton de Westbury accepte la dérogation mineure demandée par le propriétaire du 687 rue Angus Nord à Westbury afin d'autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 1125 pieds carrés.

A D O P T É E

13.06 DEMANDE D'UTILISER LA BÂTISSSE POUR FAIRE UNE VENTE DE GARAGE PERSONNELLE

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande d'un citoyen afin d'utiliser le bâtiment multifonctionnel pour faire une vente de garage personnelle;

2015-096

résolution no 2015-096

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal demande à la directrice générale d'informer le citoyen que la municipalité tient chaque année une vente de garage communautaire à une date qui n'est pas encore déterminée.

QUE le bâtiment avait comme objectif premier d'être utilisé comme un marché public.

A D O P T É E

13.07 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE LA RÉGIE DES INCENDIES DE LA RÉGION D'EAST ANGUS

ATTENDU que la Régie intermunicipale des incendies a autorisé un règlement d'emprunt 2015-01 pour acquérir un système de communications et un camion échelle plateforme 95 pour le service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE les coûts reliés à cette acquisition sont estimés à 539 945.95\$;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de la région d'East Angus dont les municipalités de East Angus, Ascot Corner et Westbury font partie n'a pas les fonds requis;

ATTENDU que la Régie désire financer cette acquisition par le règlement d'emprunt portant le numéro 2015-01 et décrétant l'achat d'un système de communications et un camion échelle plateforme 95 sur une période de 15 ans;

ATTENDU que la Régie doit obtenir au préalable l'approbation des municipalités parties à l'entente;

2015-097

résolution no 2015-097

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury approuve le règlement d'emprunt portant le numéro 2015-01 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de la région de East Angus, décrétant l'achat d'un système de communications et d'un camion échelle plateforme 95 et un emprunt de 539 945.95\$ sur une période de quinze (15) ans pour en acquitter le coût;

QUE copie certifiée de cette résolution soit transmise à la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de la région de East Angus.

A D O P T É E

13.08 DÉVERSEMENT D'HUILE SUR LE CHEMIN ANGUS NORD – DÉPENSES DANS LE FOSSÉ

ATTENDU que le 22 avril 2015 un déversement d'huile a eu lieu sur le terrain du 731 rue Angus Nord, lot 4 182 389, qui s'est propagé dans le fossé de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité de Westbury a dû intervenir rapidement pour empêcher que l'huile se rende au cours d'eau;

ATTENDU que la municipalité a fait les travaux sous la supervision et les recommandations du Ministère de l'Environnement;

2015-098

résolution no 2015-098

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE toutes les dépenses effectuées par la municipalité de Westbury pour décontaminer le fossé soient à la charge exclusive de la propriétaire du 731 rue Angus Nord.

QUE toutes les dépenses seront présentées lors d'une rencontre avec la propriétaire, Mme Janice Jackson, pour le paiement des factures.

A D O P T É E

13.09 PERMISSION DE VOIRIE POUR LA NOUVELLE RUE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS BOISÉS

ATTENDU que le Ministère des Transports a présenté une permission de voirie pour la nouvelle rue du Développement des Grands Boisés à la municipalité comme intervenante et M. Stéphane Poulin comme promoteur;

ATTENDU que la permission dans les clauses particulières mentionne que la nouvelle rue doit être sous la responsabilité de la Municipalité avec toutes les exigences énumérées au point 13 de la permission;

2015-099

résolution no 2015-099

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury informe le Ministère des Transports qu'elle n'accepte pas comme intervenante, la permission de voirie telle que présenté étant donné que la municipalité ne sera pas responsable de la nouvelle rue tant qu'elle ne recevra pas du promoteur un rapport de conformité de construction selon le règlement en vigueur numéro 407-97.

A D O P T É E

13.10 DEMANDE DE RÉOLUTION D'APPUI POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE JOUR À LA MAISON LA CINQUIÈME SAISON DE MÉGANTIC

ATTENDU QUE la mise en place d'un Centre de jour pour les personnes en soins palliatifs est un nouveau projet qui va permettre de bonifier l'offre de service faite aux personnes qui résident à leur domicile et qui sont atteintes d'une maladie mortelle et à leurs proches.

ATTENDU QUE les personnes qui ne reçoivent plus de traitements à visée curative, et qui ont une espérance de vie plus longue (4 mois, 8 mois et plus) n'ont pas accès à des services de cet ordre adaptés à leur condition.

ATTENDU QU' un centre de jour permettrait à ces personnes d'avoir une écoute attentive et le support de professionnels et de bénévoles formés à cet effet et de partager leur vécu avec des personnes qui vivent la même situation.

ATTENDU QUE le Centre de jour se veut une réponse adéquate à plusieurs des besoins à combler pour leur permettre de développer des relations significatives et de faire un cheminement personnel face à l'inéluctable.

ATTENDU QUE le soutien et le réconfort offert aux personnes malades ainsi qu'aux membres de leur famille contribuent à diminuer l'isolement social.

ATTENDU QUE le projet d'implanter un Centre de jour à Lac-Mégantic n'amène pas de dédoublement avec d'autres projets ou organisations couvrant le même territoire.

ATTENDU QUE le Centre de jour permettra de travailler en équipe (coordonnatrice du Centre, personnel de la Maison La Cinquième Saison, intervenants du CSSSG et bénévoles) afin d'offrir une continuité au niveau des soins offerts à la personne.

2015-100

résolution no 2015-100

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil de la municipalité de Westbury appuie le projet de Centre de jour en soins palliatifs de la Maison La Cinquième Saison.

A D O P T É E

13.11 SOUMISSION POUR FISSURES ET ASPHALTE SUR DIFFÉRENTS CHEMINS

2015-101

résolution no 2015-101

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale, Adèle Madore demande des soumissions par invitation à au moins 2 entrepreneurs pour réparer les fissures et l'asphalte sur différents chemins pavés de la municipalité.

QUE l'évaluation des quantités soit préparée par l'ingénieur et le chef d'équipe.

A D O P T É E

13.12 SOUMISSION POUR GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ CHEMIN GOSFORD OUEST

ATTENDU que la municipalité doit installer des glissières de sécurité sur le chemin Gosford Ouest;

2015-102

résolution no 2015-102

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale, Adèle Madore demande des soumissions par invitation à au moins 2 entrepreneurs pour réparer des piquets et ajouter des glissières sur le chemin Gosford Ouest.

QUE l'évaluation des pièces à remplacer et des pièces des glissières à changer soit préparée par le chef d'équipe.

A D O P T É E

13.13 SOUMISSION POUR LIGNES DE RUE (ANGUS NORD, BASSIN SUD, TUILERIE, GOSFORD OUEST, VINCENT)

2015-103

résolution no 2015-103

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale, Adèle Madore demande des soumissions par invitation à au moins 2 entrepreneurs pour faire le lignage sur toutes les rues asphaltées, soit Angus Nord (3 lignes), Bassin sud (3 lignes) Tuilerie (1 ligne), Gosford Ouest (1 ligne) et Vincent (1 ligne).

QUE les travaux soient faits sous la supervision de chef d'équipe, Yves Allaire.

A D O P T É E

13.14 NOM DE LA RUE DU DÉVELOPPEMENT DES GRANDS BOISÉS

ATTENDU que la municipalité de Westbury a reçu une demande pour une permission de voirie pour la nouvelle rue dans le Développement des Grands Boisés;

ATTENDU que la demande mentionne que la nouvelle rue sera nommée rue Cloutier;

ATTENDU qu'il existe déjà une Rue Cloutier à East Angus avec le même code postal;

2015-104

résolution no 2015-104

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury n'accepte pas le nom de la rue Cloutier dans le développement des Grands Boisés;

QUE la municipalité demande que le nom de la rue proposée par le promoteur soit présenté au conseil pour approbation et sera transmise à la Commission de Toponymie du Québec pour acceptation.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

14.01 FONDATION PAULINE BEAUDRY-SOUPER BÉNÉFICE

La municipalité ne participe pas

14.02 MARCHÉ COURS POUR LE HAUT (SAMEDI LE 9 MAI 2015)

La municipalité ne participe pas

14.03 PHOTOS POUR LE SITE INTERNET ET LA MOSAÏQUE

La directrice verra à trouver un photographe qui pourrait se rendre au bureau pour la séance de juin 2015.

15.00 VARIA

15.01 MONTANT DU PAIEMENT POUR LE DÉNEIGEMENT POST-SAISON MTQ

Pour information seulement.

15.02 DISCUSSION SUR LES DIFFÉRENTS ENJEUX DU MONDE MUNICIPAL QUI TOUCHENT LA MUNICIPALITÉ (RENCONTRE DES MAIRES LE 13 MAI)

Le conseil discute des différents enjeux du monde municipal selon des questions établies, que le maire pourra rapporter lors d'une rencontre avec la FQM qui se tiendra à la municipalité de Scotstown le 13 mai prochain.

15.03 DEMANDE DE NIVELER LE CHEMIN RÜEL (CHEMIN PRIVÉ) PAR LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de la part d'une propriétaire du chemin Rüel pour faire niveler le chemin;

ATTENDU que le chemin est privé et que la municipalité de Westbury contribue de façon équitable sur tous les chemins privés par une subvention selon 10% de la valeur de la taxe foncière;

ATTENDU que le montant octroyé pour le chemin Rüel représente un montant de 1 500\$ qui est payable à Ville de Cookshire-Eaton pour le déneigement;

2015-105

résolution no 2015-105

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les propriétaires du chemin Rüel peuvent s'ils le désirent modifier l'entretien du chemin durant l'hiver par un entretien d'été (gravier, niveleuse, gratte) par une demande formulée par écrit à la municipalité et signée par la majorité des propriétaires.

QUE la municipalité de Westbury ne changera pas cette procédure tant qu'elle ne recevra pas une demande officielle signée par les propriétaires.

A D O P T É E

15.04 ENVOI POSTAL POUR UN SONDAGE DU PDZA (PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE)

ATTENDU que dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole un questionnaire doit être envoyé à l'ensemble des citoyens;

2015-106

résolution no 2015-106

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury accepte de payer l'envoi des formulaires pour les citoyens de Westbury.

A D O P T É E

15.05 REMBOURSEMENT DE LA LOCATION DE SALLE (2 MAI 2015)

ATTENDU que la municipalité de Westbury a loué la salle communautaire pour une journée par Mme Marcia Pilote;

ATTENDU que la location a été annulée le jeudi précédent soit le 30 avril et que le contrat mentionne à l'article 17 que le locataire peut être remboursé des frais de location s'il a avisé 1 mois avant la tenue de l'activité;

2015-107

résolution no 2015-107

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury informe la locataire que le montant de la location ne lui sera pas remboursé pour le 2 mai 2015 étant donné que l'annulation s'est faite le 30 avril 2015.

A D O P T É E

15.06 APPUI À L'ÉCONOMIE RÉGIONALE DANS LE CONTEXTE POST-AMIANTE

2015-108

résolution no 2015-108

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury appuie le Mouvement PRO Chrysotile québécois (MPCQ) concernant l'économie régionale dans un contexte post-amiante et à toutes démarches pouvant permettre de rétablir un contexte favorable à l'investissement privé et au développement économique de nos régions.

A D O P T É E

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2015-109

résolution no 2015-109

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

À D O P T É E

L'assemblée est levée à 21 heures 00 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière